



COMMUNIQUÉ

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Station de lavage des embarcations de Baldwin

COATICOOK, le 29 avril 2024 – La Ville de Coaticook a mis en place une station de lavage automatisée au lac Lyster lors de la saison estivale 2023. C'est avec plaisir que nous annonçons sa réouverture pour la saison estivale 2024. Cette mesure vise à contrer la propagation d'espèces aquatiques exotiques envahissantes (EAAE) dans le lac. Considérant que le myriophylle à épis a déjà été introduit dans cet écosystème, il est plus que primordial d'y accorder une attention particulière. Plusieurs EAAE ont été observées dans les plans d'eau et cours d'eau de la région, dont la moule zébrée. Le lavage des embarcations est un des moyens de se prémunir contre cette menace.

Fonctionnement de la station de lavage

Pour l'utilisation de la station de lavage pour les résidents, une carte magnétique est nécessaire et permet d'activer la station de lavage. Celle-ci est disponible au coût suivant :

Tarification saisonnière de la station de lavage pour les résidents pour la saison estivale 2024

Embarcation sans remorque	Embarcation avec remorque
20 \$	35 \$
Carte magnétique supplémentaire : 10 \$	
Autocollant : 2 \$	

Tarification de la station de lavage pour les non-résidents pour la saison estivale 2024

Durée d'utilisation	Embarcation sans remorque	Embarcation avec remorque
Journalier	5 \$	40 \$
Hebdomadaire	20 \$	120 \$
Saisonnier	80 \$	200 \$

* Pour les non-résidents, aucune carte magnétique n'est nécessaire. Ceux-ci peuvent payer directement sur la borne à la station de lavage et conserver le code QR qui leur sera imprimé.

Pour les embarcations qui sont utilisées exclusivement sur le lac Lyster, il est possible de se procurer un autocollant. Celui-ci atteste que l'embarcation a été nettoyée.

Toute embarcation mise à l'eau à la rampe de mise à l'eau municipale doit être lavée préalablement à la station de lavage, même si cette embarcation n'a pas été utilisée sur un autre plan d'eau que le lac Lyster. Le lavage de l'embarcation à la sortie du lac est également exigé.

Dans le cas qui nous occupe, la définition de résident est la suivante : personne qui réside sur les lieux de la municipalité (il n'y a pas de distinction entre résidence primaire et secondaire). Il est important d'apporter une preuve de résidence lors de l'achat de la carte magnétique pour les résidents.

Vous pourrez vous procurer votre carte magnétique à la station de lavage, située au 151 rue des Chalets, lors des dates suivantes :

- 🚦 Mardi 30 avril de 9-12h puis de 13-15h
- 🚦 Jeudi 9 mai de 9-12h puis de 13-15h
- 🚦 Samedi 18 mai 9-12h puis de 13-15h

Le paiement de la carte peut être effectué en argent comptant ou par chèque ou par virement Interac. Veuillez noter qu'il est important de conserver votre carte de la station de lavage pour les années suivantes.

Pour un lavage efficace

Pour prévenir l'introduction de nouveaux organismes dans les plans d'eau visités, il est important de nettoyer toute embarcation avant de la mettre à l'eau. La décontamination d'une embarcation, de la remorque et de l'équipement utilisé doit suivre les 3 étapes suivantes :

1. Inspectez et jetez

Procédez à l'inspection de l'embarcation, de la remorque et du matériel mis à l'eau. Plante, boue, organisme et résidu visible doivent être retirés. Disposez des résidus dans une poubelle. Une attention particulière doit être accordée à la coque, à la cale, au moteur et au vivier.

2. Drainez

Videz toute l'eau de l'embarcation (ballasts, cale, vivier, moteur, caisson, etc.). Évitez que l'eau drainée ne s'écoule pas vers le plan d'eau.

3. Nettoyez

Nettoyer l'embarcation à l'aide de la laveuse à pression, la remorque et tout l'équipement qui a été en contact avec l'eau.

Répétez les étapes de décontamination des embarcations entre chaque visite d'un plan d'eau.

Le lac Lyster fait la fierté des Coaticookois. Aidez-nous à prévenir la propagation des espèces aquatiques exotiques envahissantes. Passez à la station de lavage pour décontaminer vos embarcations avant de les mettre à l'eau.

LE LAVAGE DES EMBARCATIONS EST OBLIGATOIRE SUR LE LAC LYSTER.

La Ville de Coaticook vous remercie de votre collaboration.

Pour toute question relative à la station de lavage, veuillez communiquer avec Mme Claudia Charron, chargée de projets en environnement, au 819 849-2721 poste 280 ou par courriel à c.charron@coaticook.ca.